

Notre code de vie

Écoles J.-C.-Chapais, Saint-Philippe et Notre-Dame

Nos valeurs	Nos attentes
Respect Je prends soin de moi. ***	<ul style="list-style-type: none">• J'apprends à me faire confiance;• Je m'habille convenablement pour un contexte scolaire;• Je porte des vêtements qui sont adaptés à la température extérieure. Les <i>gougonnes</i> ne sont pas permises, car non sécuritaires;• Je prends soin de mes effets personnels et de mon hygiène. <p style="text-align: center;">***</p> <ul style="list-style-type: none">• Je règle mes conflits de façon pacifique; je parle au « je » et j'écoute l'autre. Je trouve un compromis;• Je m'exprime poliment en tout temps; je réponds quand quelqu'un me parle, j'utilise les salutations et les formules de politesse d'usage (bonjour, s'il vous plaît, merci, monsieur/madame...);• Je n'utilise pas de sacres, de vulgarités, d'insultes ou de propos à caractères sexuels;• Je suis gentil avec les autres; je demande la permission pour jouer ou pour emprunter quelque chose, j'évite de pousser ou de frapper. Aucun geste de violence n'est toléré;• Je respecte la bulle des autres;• Je ne négocie pas avec l'adulte qui me donne une consigne;• J'utilise les outils et applications technologiques mis à ma disposition selon les consignes reçues.
Respect des autres Je prends soin des autres.	

Nos valeurs	Nos attentes
<p>***</p> <p>Respect de l'environnement</p> <p>Je prends soin de ce qui m'entoure.</p>	<p>***</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'utilise correctement le matériel; je le redonne dans le même état que je l'ai reçu; • Je garde mon environnement propre et en bon état; je range mon espace de travail et je mets mes déchets dans le bac approprié; • Je participe au rangement de la classe.
<p>Bienveillance</p> <p>Je suis capable d'être gentil et attentionné envers les autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • J'accepte l'opinion des autres; • J'accepte l'idée des autres; • Je prends soin des autres; • J'agis pour le bien de l'autre; • Je cherche à rendre l'autre heureux; • Je pratique l'écoute active; • J'encourage et j'aide l'autre de façon sincère; • J'exprime mes opinions calmement et gentiment; • J'utilise des mots doux; • Je démontre de la gratitude; • Je me traite avec gentillesse.
<p>Engagement</p> <p>Je participe activement et je donne le meilleur de moi-même</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Je pose des questions en classe; • Je m'implique dans les activités scolaires Je ramasse les déchets dans mon environnement scolaire; • Je respecte les règles de l'école et j'encourage les autres à faire de même; • Je fais le travail demandé avec soin; • J'accepte de relever des défis face à mes difficultés.

Nos valeurs	Nos attentes
Collaboration Je travaille avec les autres de manière harmonieuse et efficace	<ul style="list-style-type: none"> • J'apporte de l'aide à ceux qui en ont besoin et qui la veulent; • Je partage mes idées et j'accueille celles des autres; • J'utilise des méthodes pacifiques pour résoudre mes conflits; • Je m'implique dans les activités de groupe dans le respect des règles; • Je respecte l'interdiction d'utiliser, du début jusqu'à la fin du jour de classe, un cellulaire, des écouteurs et tout autre appareil mobile personnel autant sur les terrains et dans les bâtiments de l'école qu'à l'extérieur de ceux-ci lors d'activités scolaires, sauf lorsque cette utilisation est requise pour l'un ou l'autre des motifs suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. les modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant; 2. l'état de santé de l'élève ou pour porter secours à toute personne en raison de son état de santé ou de toute autre situation d'urgence; 3. les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

* Il est important de noter que le code de vie s'applique dans toutes les activités et les lieux de l'école (salles de classe, locaux du service de garde, corridors, bibliothèque, gymnase, cour extérieure...) ainsi que dans le transport scolaire et lors des activités parascolaires. Tous les membres du personnel sont responsables de l'application du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

* Les comportements dangereux, illégaux ou qui peuvent blesser (vol, fugue, menace, vandalisme...) peuvent mener à un appel à la Sûreté du Québec.

* Tel que prévu dans la Loi sur l'instruction publique, l'école met en application un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Ce plan de lutte est disponible sur le site Internet de l'école.

Conséquences possibles		
Renforcements positifs	Mesure de soutien d'aide	Conséquences éducatives
<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement verbal ou écrit • Félicitations par les différents intervenants • Communication positive avec les parents • Mise en exemple devant les autres élèves • Récréation prolongée • Privilège spontané • Célébration des réussites (1 fois/mois) 	<ul style="list-style-type: none"> • Endroit isolé pour se calmer • Rappels verbaux des consignes • Enseignement des stratégies de résolution de conflit • Accompagnement dans la réflexion et le geste réparateur • Enseignement des comportements attendus • Observation et identification par l'élève des comportements positifs attendus et retour avec l'enseignant 	<ul style="list-style-type: none"> • Avertissement verbal • Geste de réparation • Temps de réflexion • Lettre d'explication du comportement • Reprise de temps • Message/appel aux parents • Rencontre avec un intervenant (TES, psychoéd...) • Rencontre avec la direction • Retrait des appareils électroniques utilisées en dehors des cadres établis.

Conséquences possibles (geste majeur ou geste mineur répétitif)

- Appel aux parents
- Rencontre avec les parents et la direction
- Suspension à l'interne
- Suspension à l'externe
- Mesure exceptionnelle au besoin

Exemples de gestes réparateurs

Lettre d'explication
cause/conséquence du
comportement

Faire un dessin

Écrire une liste de solutions pour
éviter les conflits

Réparer ou remplacer l'objet brisé

Écrire des qualités à la personne qui
a été blessée

Rendre service à l'élève ou à l'adulte
impliqué

Lettre d'excuses

Discussion sincère avec les personnes
concernées sous supervision de
l'adulte

*Modification à la rencontre du CE :
Le lundi 8 décembre 2025*